

N° 77 - Septembre 2015 Directeur de Publication : P. Molland - Comité de rédaction : A. Cangélosi - C. Germain - E. Klein - Imprimerie Quadrifolio

REMPLACEMENT DES BRANCHEMENTS PLOMB

pour une amélioration de la santé publique

Dès la généralisation de la distribution d'eau dans les logements au début du siècle dernier le plomb a été largement utilisé pour la fabrication de canalisations d'eau potable de petit diamètre. Son utilisation s'est raréfiée à partir des années 1950 et jusqu'en 1995, date à laquelle son usage a été interdit.

À la sortie des captages, l'eau ne contient pas de plomb. Les grosses conduites sont en fonte ou en PVC, jamais en plomb. Et c'est seulement au niveau du branchement des petites canalisations joignant la conduite à l'habitation jusqu'au compteur, que l'eau peut se charger en plomb, en fonction du temps de stagnation, de la longueur des canalisations, de la température de l'eau (par exemple, canalisations d'eau froide proches de canalisations d'eau chaude) ou encore des phénomènes d'électrolyse (par exemple si les canalisations sont utilisées comme prise de terre).

Elle fait obligation aux collectivités de remplacer les branchements en plomb encore existants sur la commune. Notre village compte encore 139 branchements non conformes, essentiellement dans le vieux village. Après le transfert de la compétence qui a confié au Syndicat la gestion de l'eau, c'est donc à ce dernier de mettre en place un programme de travaux pour les supprimer, travaux qui débuteront en septembre et dureront environ 10 mois.

Ils concerneront la R.D 901, la montée de la Glacière, la Grand Rue, la rue de la Source, la rue Pavée du Portail du Thor, la rue Saint-Join, la rue de l'Horloge, la place de la Pastière, la rue du Portail d'Avignon et la rue Giraud Amic.

Un courrier du Syndicat Durance Ventoux a sollicité les abonnés concernés pour obtenir les autorisations diverses nécessaires au bon déroulement des opérations.

Une règlementation de plus en plus rigoureuse prévoit, depuis 2013, que la teneur maximale en plomb autorisée dans l'eau potable ne doit pas dépasser 10 microgrammes par litre, afin d'améliorer la santé publique sur le long terme, particulièrement celle des jeunes enfants.

planifier Afin de les travaux dans le respect de la réforme construire sans détruire, et de réduire les nuisances liées aux chantiers (stationnement, circulation, bruit...), il a été prévu de diviser homogènes d'intervention. travaux programmés impliquent, pour notamment habitants de la Grand Rue, des désagréments malheureusement incontournables.

Le Syndicat a prévu d'apporter les informations utiles aux riverains.

> **Michel PELISSIER Adjoint au Maire**





NB: L'intervention du Syndicat Durance Ventoux se limite à la partie des branchements jusqu'au compteur, même si ceux-ci sont installés à l'intérieur, les propriétaires restant responsables des canalisations situées après compteur.

Par ailleurs, une réunion d'information est prévue le mercredi 9 septembre pour les riverains des rues concernées.

ACENDA DE SEPTEMBRE

- **FRANCE PATCHWORK** Atelier
- MEDIATHEQUE L'homme qui perdait ses boutons
 - C. DES FETES Forum des associations
- **C. DES FETES** Ban des vendanges
 - **OFFICE DE TOURISME INTERCO** Salon Bien être Nature Tourisme
- **OFFICE DE TOURISME INTERCO** Salon Bien être Nature Tourisme
- MAIRIE Réunion d'information branchements plomb 9
- LA STRADA La Loi du marché
- 10 LI BON VIVENT Journée Bioglobe
- C. DES FETES Gadagne en scène 11 (cinéma plein air)
- **AKWABA** Rencontre musicale de l'Autre et de l'Ailleurs
- 16 **MEDIATHEQUE** Expo J.H. Fabre
 - **C. DES FETES** Fête des enfants
- 19 AKWABA Oiseaux Tempête, Filiamotsa, G.W. Sok
- 20 **ESCOLO** Repas "pieds-paquets"
 - SIDOMRA Mise à disposition de composteurs 26
 - AKWABA Skate Park de Gadaane

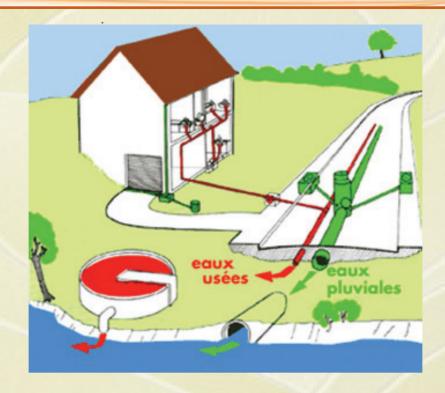
Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 14 septembre à 18h30

TRANSFERT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT

Le Conseil communautaire, dans sa séance de juillet, a acté le principe du transfert par les communes membres, de la compétence assainissement à la CCPSMV, à compter du 1er janvier 2016. Il deviendra effectif après les délibérations requises du conseil municipal de chacune des communes.

Ce transfert permet à la Communauté de communes d'acquérir une compétence supplémentaire (faisant partie des *compétences optionnelles* prévues par la loi), concernant à la fois l'assainissement collectif et l'assainissement autonome.

Au plan de la gestion ainsi confiée à la Communauté, l'intérêt est, d'un point de vue technique, la mise en commun des savoirs et des expériences, mais aussi une possible synergie entre les systèmes d'assainissements collectifs sur le territoire communautaire.



A ce jour, les systèmes d'assainissement concernent plus de **14 000 abonnés**, reliés aux 6 stations d'épuration par 73 km de réseau et 57 postes de relevage, pour un traitement global de 1 553 000 m3.

S'y ajoutent **2 670 installations autonomes** en assainissement non collectif.

Au plan pratique, le transfert de la compétence entrainera pour la CCPSMV :

- la mise à disposition des biens (réseaux, stations d'épuration);
- la création d'un service dédié avec 7 agents transférés (actuellement en poste à l'Isle sur Sorgue et au Thor) de même que le matériel existant;
- la prise en compte des contrats et marchés en cours.

Le transfert n'impactera pas les attributions de compensation, car il s'agit d'un *Service Public Industriel et Commercial* (SPIC) qui sera financé par un budget annexe. Les recettes et les dépenses seront mutualisées, et les investissements seront arbi-

trés au travers du schéma directeur intercommunal de l'assainissement.

Ce transfert, d'un point de vue financier, permettra de mettre en œuvre des économies d'échelle et de mutualiser les services et les moyens.

Parasites «émergents» : alerte aux nouveaux envahisseurs!

La Presse s'est récemment fait l'écho des ravages causés par la *Xylella fastidiosa* sur les oliviers des Pouilles et dont on a trouvé des traces en Corse (voir BM de février).



Olivier atteint par la Xylella fastigiosa

De manière générale, on constate que le nombre d'insectes, de champignons, de bactéries ou de virus fossoyeurs de plantes en tous genres est en nette augmentation depuis une quinzaine d'années : palmiers de la Côte d'Azur déplumés par un gros papillon argentin, buis et marronniers défoliés par de voraces chenilles venues de l'Est, cerises et petits fruits impitoyablement dévorés par une cousine asiatique de la célèbre mouche drosophile, poireaux minés par les asticots d'une autre mouche, polonaise cette fois, la liste ne cesse de s'allonger...

Côté maladies, le tableau n'est guère plus réjouissant. Dans les années 80, les ormes ont été décimés par la graphiose, un redoutable champignon transmis par un insecte du bois, tandis que les platanes sont durement touchés par le chancre coloré, importé lui aussi. Et que dire des frênes, carrément menacés de disparition par un autre champignon émergent d'origine inconnue. À se demander s'il restera des arbres dans nos forêts!

La revue Jardins de France, a dressé une liste de 116 espèces d'«insectes invasifs d'importance agronomique», introduites dans notre pays sur la période 2000-2014. Vertigineux ! La grande majorité de ces drôles de «touristes» à six pattes provient d'Asie et d'Amérique du Nord. Il s'agit à 50 % d'hémiptères, autrement dit de pucerons, cochenilles, cicadelles et punaises particulièrement nuisibles pour les plantes et bien souvent vecteurs de maladies, notamment virales.

Certes le phénomène n'est pas nouveau. Le *mildiou* de la pomme de terre, maladie provoquée par un micro-organisme pathogène importé d'Amérique, provoqua une effroyable famine en Irlande au milieu du XIXe siècle. Quelques décennies plus tard, le *phylloxera*, un insecte originaire lui aussi du Nouveau monde, faillit décimer le vignoble français et européen. Sans parler du *doryphore* arrivé à Bordeaux pendant

la première guerre mondiale dans les «bagages» des fantassins de l'oncle Sam Mais, force est de constater, que le flux de ces «passagers clandestins» s'est nettement accéléré ces derniers temps.

Le changement climatique, la modification des pratiques culturales, l'introduction de nouvelles espèces et, surtout, l'intensification des échanges commerciaux au niveau mondial, qui favorisent la dispersion des pathogènes et des ravageurs, sont autant de facteurs qui expliquent la fréquence accrue avec laquelle les phénomènes d'émergence sont observés. Cette tendance devrait malheureusement se poursuivre dans les années à venir, nécessitant une vigilance et une réactivité toujours accrue des jardiniers amateurs ou professionnels.



Quelque hémiptères

INFOS GENERALES

Pour écrire au BM bulletinmunicipalcdg@gmail.com

Date limite de remise des articles : le 20 du mois

Numéros Utiles

Pharmacie de garde: Resogarde 3237 Médecins de garde: 04 90 23 16 16 Infirmières - Place de la Poste DEMEURE-LAURENT 04 90 22 50 97 04 90 83 97 14 06 12 13 62 36

RABBIA-LAUTIER 06 87 55 80 14 LANZALAVI 06 84 53 62 22

Infirmières - 5, rue du Paty

PUTTI 06 29 35 63 18
GUEIT 06 68 72 36 70

Autres Numéros

Police / Gendarmerie	17
Pompiers	18
SAMU	15
SOS Amitié	05 63 54 20 20
Electricité	0 810 33 35 84
Gaz	0 810 89 39 00
Centre Antipoison	05 61 77 74 47

ACCUEIL MAIRIE

Afin de réaliser un aménagement de l'accueil de la mairie et d'en améliorer l'accès pour le public, les locaux seront provisoirement transférés dans un bureau situé au même niveau (place Aimadieu), l'entrée se faisant par la porte principale de la maison commune et ce, du Lundi 7 septembre jusqu'à fin octobre.

NOTRE DOYENNE A FETE SES 101 ANS!

Le 15 août, Madame Yvonne Roure, doyenne de notre village, fêtait ses 101 ans, à la Maison de retraite Saint-André de Morières, où elle séjournait pour quelques jours.



Elle y a reçu la visite de notre maire, Pierre Molland, accompagné de Liliane Chambarlhac et de Alphonse Cangélosi, venus lui souhaiter un bon anniversaire, une meilleure santé et encore longue vie.



L'Office de Tourisme Intercommunal du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse organise les **5 et 6 septembre**, au Parc Gauthier à l'Isle sur la Sorgue, de 10h à 19h, le **4**° **Salon Bien-être Nature Tourisme**.

Cette manifestation regroupe 80 exposants et propose une trentaine de conférences.

L'Ecosse sera à l'honneur, et rythmera les journées du Salon avec de nombreuses animations. En point d'orgue le Samedi 5 septembre à 21h : spectacle folklorique écossais. Entrée gratuite.

La thématique du week-end sera la *médecine intégrative*.

Renseignements: 04 90 38 04 78

FORUM DES ASSOCIATIONS

Afin de permettre à chacun de découvrir les associations de notre village, mais aussi pour faciliter les éventuelles inscriptions de rentrée, nous vous informons que la 7ème édition du *Forum des Associations* aura lieu le **Samedi 5 septembre** sur la Place de la Poste de 9 h à 12 h.

LES OPALINES

Livraison de repas à domicile

Jérôme et Éric, vous proposent des plats de qualité *comme à la maison* confectionnés à partir de produits frais.

Ils vous offrent une cuisine variée et équilibrée et adaptée à vos besoins et aux spécificités de vos régimes alimentaires : sans sel, sans sucres, diabétique,... Ils se chargent de tout jusqu'à la livraison dans votre frigo!

La formule comprend une soupe, une entrée, un plat, des légumes, des fromages, un dessert et du pain dans des quantités suffisantes pour le déjeuner et le diner.

Notre point fort : notre réactivité et sans engagement, ni formalité. Service modulable et mis en place sous 24h.

Déductible des impôts et référencé dans les plans d'Aide Personnalisée à l'Autonomie.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements au **04.90.22.20.14**



MISE A DISPOSITION de composteurs individuels

Samedi 26 septembre de 9 н à 13 н au pôle de valorisation des déchets de VEDÈNE 649 avenue Vidier



INSCRIPTION OBLIGATOIRE

04 90 23 44 76 www.sidomra.com

LA STRADA

Mercredi 9 septembre à 20h30, Salle des Pénitents : *La loi du Marché.*

Un film de Stéphane Brizé, avec Vincent Lindon, Yves Ory, Karine De Mirbeck.



Ce film a été présenté en Compétition au Festival de Cannes 2015, et Vincent Lindon y areçu le Prix d'interprétation.

À 51 ans, après 20 mois de chômage, Thierry commence un nouveau travail qui le met bientôt face à un dilemme moral. Pour garder son emploi, peut-il tout accepter?

Châteauneuf de Gada

Les Riches Heures de CHATEAUNEUF DE GADAGNE

LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE

LES PREMICES DE LA REVOLUTION FRANÇAISE

Nous entrons maintenant dans l'ère de la Révolution française. Nous allons en voir les évènements principaux se répercuter, avec rapidité et précision, à Châteauneuf de Gadagne.

Notre village abandonnera, comme à regret, sa personnalité jusqu'alors bien distincte mais, entrainé par l'ambiance, il se jettera ensuite en avant, n'évitant malheureusement pas toujours les excès dans lesquels tombent généralement les révolutions.

Les prémices de la Révolution sont constituées par l'exaspération du pays devant l'abus des privilèges qui était tel, que chaque individu, quels que fussent son ordre et son grade, souffrait de ceux de ses supérieurs, de ses égaux et même de ses subordonnés.



Famille de paysans au 18e siècle

Il faut y ajouter, en 1788, une récolte catastrophique. Le 13 juillet, un orage de grêle d'une force exceptionnelle ravage villes et villages et détruit les récoltes de blé et de lin. Dans notre région, tous les

oliviers gèlent. Sur le Rhône, pris par les glaces, la navigation est interrompue. Ni le bois ni les subsistances, ne parviennent à Avignon. Les moulins mus par les roues à aubes, au fil des cours d'eau, sont pris par le gel et ne peuvent plus fournir de farine.



Petite fille au fagot

La disette amène la misère et la faim. Le peuple se met en demeure d'abattre les arbres des promenades pour se chauffer. Des émeutes éclatent.

A cela, s'ajoute l'irritation du monde rural devant les déplacements onéreux qu'il est obligé de faire pour se rendre à Avignon (à laquelle sont soumises les juridictions du Comtat), qu'il s'agisse de plaider, de faire valoir ses droits, d'acquitter ses taxes ou fermages, ou tout simplement pour obtenir du sel (denrée fortement taxée).

Les conflits d'intérêt entre Avignon et le Comtat (pourtant tous deux possessions du Pape) auront une incidence certaine sur leur position respective devant les évènements de la Révolution.

Enfin, pour couronner le tout, le peuple va apprendre la banqueroute financière de l'État.

Le Parlement de Paris réclame alors la mise en œuvre des procédures utilisées lors des États généraux de 1614. Le roi devra se résoudre à l'élection des représentants aux États généraux et donnera l'ordre de rédiger des Cahiers de doléances.

La situation de Châteauneuf de Gadagne est particulière : rappelons que notre village est dans le Comtat et non du Comtat, et qu'il ne doit redevance qu'au seul abbé de Saint-Guilhem le Désert (ou au vice-légat qui s'est approprié ses droits). Invités, de facon comminatoire, par les élus du Comtat Venaissin à se réunir aux autres communautés, les membres du Parlement castelnovin décidèrent. dans un premier temps, d'ajourner leur réponse. Mais le vice-légat portera à leur connaissance que le Pape, qui jusquelà, n'avait pas voulu entendre parler de quelque réforme que ce soit, admettait « qu'on lui fasse connaître, avant toute chose, les voeux particuliers de chaque communauté ».

A l'image de ce qui se passe en France, les « députés » décideront « de faire une assemblée représentative » qui va prendre immédiatement des mesures révolutionnaires inspirées par l'exemple français.

LES RESERVES DES CASTELNOVINS DEVANT LA REVOLUTION

Comme nous le disons ci-dessus, notre village aura du mal à abandonner sa personnalité jusqu'alors bien distincte de celle des autres communes du Comtat.

Dans cette province, il en allait de même qu'en France, bien que l'oppression y fût moins lourde (notamment du fait que dans un petit état il est plus facile d'en appeler au souverain), et on y suivait de la façon la plus vive la marche de la Révolution. A mesure que les nouvelles arrivaient de Paris, l'enthousiasme pour les idées françaises gagnait la population.

Les élus et députés du Comtat Venaissin décidèrent de présenter un cahier de revendications au Souverain Pontife et, désirant réunir l'unanimité des habitants, ils adressèrent aux consuls de Châteauneuf de Gadagne - qui n'était pas partie intégrante du Comtat Venaissin proprement dit - une invitation « à se réunir aux autres communautés de cette province ».

Le Parlement castelnovin décida d'ajourner sa réponse dans un premier temps ayant scrupule à abandonner son statut, puis, à la demande du Pape souhaitant « qu'on lui fasse connaître, avant toute chose, les voeux particuliers de chaque communauté », il protestera de son attachement au Saint-Père et réclamera pour la tenue d'une assemblée, que soit pris en compte le besoin urgent de réformer les abus.

Trois mois après, Châteauneuf adressera son cahier de revendications au gouvernement papal.

gne, village provençal

LES DROITS DE LA FEMME

Chacun sait que les Etats généraux se transformeront en une Assemblée nationale chargée d'élaborer une constitution, fondée sur les principes de la « *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* », adoptée en août 1789.

Ce que l'on sait moins, c'est que Marie Gouze, dite Olympe de Gouges, née en 1748 et morte guillotinée en 1793, avait élaboré et fait publier les « Droits de la femme » qui s'inspiraient étroitement de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.



Olympe de Gouges

Les principales revendications de ce manifeste (adressé à Marie-Antoinette) sont les suivantes :

« Art. 1 – La Femme nait libre et demeure égale à l'homme, en droits,

Art. 2 - Le principe de toute souveraineté réside dans la nation, qui n'est que la réunion de la Femme et de l'Homme...

Art. 6 - ...toutes les citoyennes et tous les citoyens, étant égaux, doivent être également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités, et sans autres destinations que celles de leurs vertus et de leurs talents,

- Art. 10 - La Femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune,

- Art. 13 – Pour l'entretien de la force publique... les contributions de la Femme et de l'Homme sont égales ; la Femme a part à toutes les corvées, toutes les tâches pénibles, elle doit donc avoir part à la distribution des places, emplois, charges, dignités »

Le **postambule** est énergique et passionné :

« Femme, réveille-toi ! Le tocsin de la raison se fait entendre dans tout l'univers. Reconnais tes droits ! Le puissant empire de la nature n'est plus environné de préjugés, de fanatismes, de superstitions et de mensonge. Le flambeau de la vérité a dissipé tous les nuages de la sottise et de l'usurpation. L'Homme, esclave, a multiplié ses forces, a eu besoin de recourir aux Tiennes pour briser ses fers. Devenu libre, il est devenu injuste envers sa compagne. O Femme, réveille-toi! »

C'était près de 2 siècles avant Simone de Beauvoir...

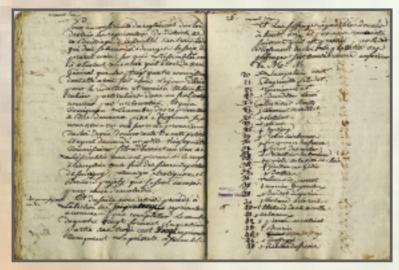
LES CAHIERS DE DOLEANCES

A Châteauneuf de Gadagne, comme partout ailleurs dans le Comtat et en France, on a rédigé un *cahier des doléances*. Le style et la forme sont à l'image des déclarations de l'époque, solennelles et quelque peu emphatiques.

En voici un extrait : « Quel bonheur pour les Comtadins de parvenir enfin à la tenue de cette assemblée si désirée, où avec la sanction de notre auguste souverain : la liberté civile, la sûreté personnelle et la propriété individuelle vont être déclarées lois fondamentales II ne nous reste plus qu'à offrir nos hommages, nos respects, nos biens et même nos vies, à notre auguste souverain, persuadés qu'il daignera en accepter l'offrande, comme un tribut pour sa Personne Sacrée, et pour le maintien de son Autorité Sainte ».

C'est Jean-Louis Meilhac (un ancêtre des Coard) qui, en tant que consul et député du village, prêtera serment, la main posée sur le saint Evangile, de représenter la commune de Gadagne à l'Assemblée Générale des trois Etats du Comtat. Il devra « concourir de tous ses efforts à maintenir dans toute sa pureté la religion de nos pères, et le culte établi ; à assurer d'une manière sacrée et inviolable les droits du prince (le Pape) et de ses sujets ; à tous les citoyens la liberté et la sûreté personnelles »

Le Parlement lui donne « pouvoirs de voter dans toutes les questions qui s'agiteront dans ladite assemblée selon ses lumières, son honneur et sa conscience, n'ayant jamais en vue que les objets ci-dessus détaillés (respect de la religion et du Pape) et faisant la règle de sa conduite et de son opinion ».



Le cahier comportera cinquante-trois articles. Que réclament concrètement les Castelnovins ? Voici, dans un inventaire à la Prévert, leurs principales revendications :

- *la suppression de certains impôts* : vingtain, droits de transmission d'héritage, banalités et servitudes dues au seigneur;
- l'application au seigneur des mêmes impôts qu'aux autres habitants, impôts basés sur la valeur des biens (impôt foncier et taxe d'habitation actuels);
- la suppression de l'obligation pour la communauté de participer à l'équipement du seigneur ou à son mariage (ou celui de ses enfants);
- *la suppression des interdictions de chasse, de pêche* et la possibilité d'élever des pigeons ;
- la suppression du privilège de la langue de boeuf que le seigneur se réservait ;
- la restitution des pierres enlevées à la tour de l'église par le seigneur pour créer le parvis de celle-ci ;
- la suppression de l'obligation d'user du four banal et du moulin du seigneur;
- *le rappel de l'argent dû* depuis que le clergé a refusé de donner à la jeunesse la collation dite *du « de fructus »* (voir BM de juin 2015).
- la suppression de la maison appelée « la dîme », entretenue par un impôt payé au clergé, et construction en ses lieu et place, d'un hôpital...

ANIMOTHÈQUE

L'Animothèque étend ses horaires d'ouverture!

Notre ludothèque associative vous accueille désormais le mardi de 17h à 18h en période scolaire et le mercredi de 14h30 à 16h30 toute l'année.

N'hésitez pas à venir découvrir nos jeux et jouets à l'étage de la médiathèque!

LI BON VIVÈNT

Prenez contact avec chaque responsable de groupe pour connaître la date de reprise des activités.

À partir de septembre, la responsable « cartes » sera Mauricette Bonnefoy.

Li Bon Vivènt participeront au Forum des associations le samedi 5 septembre et à la Fête des enfants le samedi 19 septembre. Pensez à vous inscrire auprès d'Éliane Rolland à la *Journée Bioglobe* qui aura lieu le jeudi 10 septembre à partir de 8h30, salle Anfos Tavan. Présentation-conférence sur la *magnétothérapie* (Inscription, petit-déjeuner et collation gratuits).

Les mardis 1, 15 et 29septembre : Jeux de société à 15 h salle Anfos Tavan.

Éliane Rolland : 06 30 63 63 54 Hervé Hugues 06 71 52 71 96 asslbv@laposte.net

BAN DES VENDANGES



Le traditionnel *Ban des vendanges* se déroulera dans notre village, le samedi 5 septembre, à partir de 18h30, sur la place de la Pastière. Le Syndicat des Vignerons du Grand-Duché de Châteauneuf de Gadagne et le Comité des Fêtes de notre commune invitent la population à cette manifestation. Au programme : défilé des confréries, proclamation du Ban, la pressée de raisin, dégustation de nos crus locaux et animation musicale.

Achat du verre 2 €.

Tenue blanche souhaitée.

Une pointe d'humour

Si les poissons ne dormaient pas. à quoi servirait le lit des rivières ?

QUARTIER LIBRE

Début et reprise de l'atelier théâtral Ados-Adultes ouvert à toutes et à tous. Adhésion association 20 €, cotisation annuelle 90 € (paiement en plusieurs fois possible). Renseignements et inscriptions : 04.90.22.53.37 ou 06.77.89.10.68

La Troupe Quartier Libre reprend ses répétitions pour une nouvelle création après ses représentations de son spectacle « L'important d'être... Oscar Wilde» à la cave Terres d'Avignon de Morières (au Festival Off d'Avignon) qui a remporté un vif succès.

AKWABA

Sam. 12 septembre : L'association Récits d'Ailleurs présente *Rencontre musicale de l'Autre et de l'Ailleurs.*

Neenboo + Ti Zion Family + DJ Darksnake (jazz fusion / rock'n'ragga / électro)

19h - 5€ tarif unique

Une soirée métissée avec un objectif humanitaire : favoriser l'accès au voyage pour tous et sensibiliser à l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie!

Sam. 19 septembre : Oiseaux Tempête + Filiamotsa + G.W. Sok (The Ex) - post-rock. 21h – 9 à 12€

Il existe, dit-on, des oiseaux qu'on ne peut apercevoir qu'en mer, à l'aube de la tempête. Si l'arrivée du déluge les révèle, pour les marins, ils en sont les émissaires.

Sam. 26 septembre : Skate Park de Gadagne Démos / Contest / Expo de planches / Concerts. A partir de 14h / Gratuit



Deuxième événement au Skatepark de Gadagne un an après son inauguration en grandes pompes. Une journée autour notamment de contests et démonstrations. Un jury désignera les meilleurs riders, de nombreux lots à gagner!

500 chemin des Matouses 04 90 22 55 54 / contact@akwaba.coop

TASTE-GRAPPES

La Confrérie des Taste-Grappes des Terroirs d'Avignon organise le samedi 3 octobre, un diner cabaret à la Salle de l'Arbousière à partir de 19h30.

Christelle Kern et ses musiciens, avec son spectacle "Ma vie en rose" animera la soirée. Prix 38 € tout compris.

Renseignements et inscriptions: 06 60 73 70 63 ou tastegrappes@gmail.com



LA CASTELNOVÈNCO

Au cours de l'Assemblée Générale Annuelle, le Président Max Peyremorte a fait le bilan de l'activité et du bilan financier dont le résultat est légèrement positif pour un nombre de chasseurs constant.

Le piégeage des renards note une baisse des prélèvements (27 renards prélevés en 2011, 19 en 2012 et 12 en 2013 et 7 cette année). La chasse aux sangliers a permis d'abattre 10 animaux sur le territoire de Gadagne.

Un nouveau garde particulier, M. Toubas Cédric, prendra ses fonctions en septembre. Les comptes ont été approuvés et le prix des cartes maintenu (Sociétaires 70€ - Etrangers 230€ - Carte Journalière 20€), Faraud Maxime confirmé comme chef de battue et décision d'accorder un carnet de battues + 1 carnet de tir à l'affût et demander 2 bracelets Chevreuil

Les permanences pour les cartes étrangers se tiendront les **samedi 29 Août et 5 Septembre** au caveau de M. Geren de 11h à 12h.

Les cartes sociétaires sont disponibles en mairie depuis début Août.

L'interdiction de chasser les mercredis jusqu'au 4 octobre a été renouvelée.

Saison de chasse 2015-2016

Ouverture générale 13.09 à 7h Clôture du gibier terre 10.01 au soir Clôture générale 29.02 au soir

Jour de chasse : **le dimanche uniquement** de l'ouverture générale au 4/10 Fermeture du perdreau 06.12 Fermeture du lièvre 25.12

Oiseaux de passage

L'ouverture et la fermeture de la chasse aux oiseaux de passage et aux gibiers d'eaux sont fixées par arrêté ministériel. Au-delà du deuxième dimanche de janvier, la chasse aux grives, merles noirs et colombidés se fera uniquement au poste fixe. La chasse à la bécasse et à la caille des blés fermera en même temps que le gibier de terre.

Dispositions particulières applicables à la chasse au sanglier.

Le tir à la carabine est interdit. La chasse au sanglier ne peut être pratiquée qu'en battue: carnet de battue obligatoire.

Toutefois, le tir individuel est autorisé à partir de l'ouverture générale. L'heure de chasse les jours de lâcher est fixée à 8h pour toute la saison. Le non respect de cet horaire entraînera le retrait de la carte_

Le quartier des Matouses est interdit à la chasse (sauf au poste)

Tous les lâchers de faisans et perdreaux se feront le samedi après-midi: la chasse sera donc fermée à partir de 14h.

La chasse en battue pour le gros gibier est exceptionnellement autorisée.

Chasseurs

Nous vous demandons d'être très corrects envers les propriétaires et de tenir compte que ceux-ci nous laissent le droit de chasser sur leurs terres, de respecter les récoltes, de chasser hors des limites des maisons et des routes, d'être les plus prudents possible. Pendant les vendanges, les chiens sont interdits dans les vignes non récoltées.

Rappel : le tir au gibier à plume au sol est interdit.

VIE PAROISSIALE

Inscriptions catéchèse

Les inscriptions pour la rentrée des enfants pour le catéchisme aura lieu la semaine du 7 septembre au 11 septembre à la maison paroissiale, 1, rue des Bourgades.

Afin de faciliter les rencontres avec les prêtres, le mardi 8 septembre sera principalement réservé aux enfants du CE1 et CE2, et le mercredi 9 septembre aux enfants du CM1 et CM2

Les inscriptions pour l'aumônerie auront lieu la même semaine.

Les cours de catéchisme auront lieu à partir du 15 septembre de 17 h à 18 h le mardi.

L'aumônerie continuera à se réunir le mercredi à 12h30.

Mouvement Chrétien des Retraites

Vous êtes des femmes et des hommes libres de votre temps, de votre choix. vous êtes retraités : le MCR vous propose d'inventer un "savoir vivre ensemble".

Dans une société où les retraités apportent leur expérience, leur disponibilité et les valeurs qui leur tiennent à coeur, le MCR sous l'inspiration de l'évangile, appelle à la construction d'une société plus humaine, respectueuse des libertés personnelles.

Le Mouvement de notre village se réunit une après-midi par mois pour échanger, dialoguer sur un thème annuel et notre rôle dans la vie d'aujourd'hui et intergénérationnelle. Un moment convivial à partager: vous êtes cordialement invités.

Nous serons présents au forum des associations et à votre disposition pour vous rencontrer et vous donner de plus amples renseignements.

Une journée départementale aura lieu à Notre Dame de Lumières les 21 ou 22 septembre.

Association paroissiale

Nous avons à la location 3 emplacements de parking privatifs, situés derrière la maison paroissiale. Pour se renseigner: 0430225290.

ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

Bonne reprise à tous, en espérant que Pierre Courbet ait retrouvé ses forces et continue de nous apporter ses connaissances avec gentillesse et humour.

Dimanche 20 septembre, salle de l'Arbousière à 12h : repas « les pieds paquets » (25 €). Animation après le repas : chorale de l'Escolo et saynètes.

Réservation auprès de Bernadette Juillan jusqu'au 15 Septembre - tel 04 90 22 23 49

Nous serons présents à la Journée des associations et à la Fête des enfants.

Dimanche 27 septembre : Fête de la Saint Michel à Velleron : la chorale de l'Escolo est invitée pour une prestation avant l'apéritif, place de la mairie.

Les répétions de la chorale reprendront début septembre.

Les cours à partir du lundi 28 Septembre à 18h, salle de Font-Segugno.

TAGADAGNE

Fin juin, de nombreux Castelnovins se sont réunis pour le repas de fin d'année de l'école. Ce moment de convivialité a pu être réalisé grâce à la mobilisation de tous.

Pour cela toute l'équipe de Tagadagne remercie les directeurs de l'école primaire et maternelle, les instituteurs, les ATSEM, le CLAE, le personnel de la cantine, la mairie, les Vieux Crampons ainsi que les parents et grands parents d'élèves qui de près ou de loin nous ont accompagnés dans l'organisation du repas de fin d'année.

Nous comptons sur vous pour les événements à venir.

COMITE DES FETES

Gadagne en scènes Vendredi 11 septembre :

Le Comité des fêtes vous invite pour "une rentrée sous les étoiles" avec à 19h un apéritif musical et à 21h une séance de cinéma plein air.

Les spectateurs sont invités à venir avec transat, couverture et pique nique dès 19h.



Fête des enfants Samedi 19 septembre :

les enfants du village seront accueillis dans le parc de l'Arbousière à partir de 13h30 et pourront parti-

ciper à divers jeux organisés par les associations du village sur le thème "La coupe du monde de rugby", puis un gouter leur sera offert.

FRANCE PATCHWORK

Reprise de l'activité de l'Association le **Jeudi 3 Septembre**, salle Anfos Tavan de 14h à 17h.

Planning du mois : Vendredi 11 et 25 - Jeudi 17

Pour tous renseignements venez nous rencontrer.

JARDIN D'AUTOMNE

Le 4 Octobre, *Jardin d'Automne* retrouve le Château de la Chapelle et son parc pour continuer de partager les richesses de notre biodiversité méditerranéenne et d' évoquer un jardin naturel et généreux.

Pour cette 4ème édition, une des plus belles programmations de la région sur le monde infini des insectes fera écho aux célébrations du centenaire de la disparition de Jean Henri Fabre. Mondialement reconnu, curieux de toute forme de vie, le célèbre entomologiste a construit l'essentiel de son oeuvre sur les terres vauclusiennes pour nous laisser un extraordinaire héritage.



Parce que la Nature est un univers de plaisirs et de sensations, tous nos sens seront invités à la rencontre du végétal d'une manière curieuse, parfois ludique, souvent surprenante.

Implanté au coeur d'un terroir viticole et à la saison des vendanges, Jardin d' Automne aura le plaisir d'être accompagné cette année par la Confrérie des Taste-Grappes des Terroirs d' Avignon pour évoquer la vigne et le vin et incarner un patrimoine qui a sculpté nos paysages au fil des siècles.

Le jardin souhaité par l'association Les Pimprenelles comme un espace privilégié de connaissance et de partage, les jardiniers pourront trouver là des solutions pertinentes auprès de spécialistes, trouver leur bonheur avec les nombreux pépiniéristes ou s'adonner au plaisir spontané du troc aux plantes.

Jardin d'Automne a aussi pris l'heureuse habitude d'inviter des artistes qui viendront ouvrir nos horizons à travers des expositions, des installations et du théâtre. La musique elle aussi sera présente à ce rendez-vous dont la notoriété fait son chemin année après année.

Pas moins de 60 intervenants, animateurs venant d'une dizaine de départements seront présents pour proposer aux visiteurs, ateliers, sorties, expositions, conférences, stands et quelques surprises. Evidemment, les plus jeunes trouveront matière à s'éveiller eux aussi à la nature dans le plaisir.

Entrée gratuite de 9h à 18h. Restauration sur place.

Programme sur <u>www.les-pimprenelles.</u> <u>com</u> et <u>www.facebook.com/pimprenelles.</u> les

Contact sur lespimprenelles@sfr.fr et au 0681556460

En cas de mauvais temps, la manifestation se déroulera à l'abri du Château de la Chapelle et de la salle de l'Arbousière.

Les Pimprenelles vous attendent nombreux et comptent sur vous pour en parler autour de vous.

MEDIATHEQUE

Fermeture exceptionnelle

La médiathèque sera exceptionnellement fermée le **samedi 19 septembre** après-midi en raison de la Journée des Enfants.

Exposition Jean-Henri Fabre Du 16 septembre au 3 octobre inclus, aux horaires d'ouverture de la médiathèque

En écho au « Jardin d'Automne » proposé par les Pimprenelles le 4 octobre à la Chapelle, et pour commémorer le centenaire de la disparition de Jean-Henri Fabre, l'équipe de la médiathèque vous propose de découvrir, à travers cette exposition, des ouvrages biographiques, des textes de son œuvre scientifique et littéraire ainsi que des ouvrages de vulgarisation sur la flore et les insectes de notre région.

Nomade(s): Cirk Panic / Jordi Panareda

L'homme qui perdait ses boutons

Jeudi 3 septembre à 19h / Esplanade du château de la Chapelle.

Un spectacle visuel et poétique à l'extrême qui allie avec émotion et subtilité les techniques du cirque, de la danse - avec musique présente dans l'espace de jeu - et l'utilisation novatrice d'un mât chinois, véritable personnage, aux mille et une tribulations. Tout public, Entrée libre

Ce spectacle a reçu le prix du meilleur spectacle de rue et de la meilleure composition musicale par le magazine Zirkolika



Nomade(s): La Boîte à Trouilles

Laurance Henry (Cie a k entrepôt – Artiste compagnonne de La Garance) vous propose, en relation avec ses spectacles À l'ombre de nos peurs (le 28 janvier à Châteauneuf de Gadagne) et Murmures au fond des bois (en avril à Cavaillon), de participer à une grande collecte de peurs.

Que vous soyez enfant ou adulte, osez venir vous débarrasser de vos peurs dans une « boîte à trouilles », à votre disposition à partir du 23 septembre à la Médiathèque Raoul Milhaud. Toutes ces peurs récoltées seront « mises en voix » par un chœur amateur recruté pour l'occasion (ouvert à tous à partir de 8 ans). Vous retrouverez ce chœur lors de la représentation de À l'ombre de nos peurs à Châteauneuf-de-Gadagne, puis, accompagné de tous les autres chœurs Nomade(s), à La Garance pour Murmures au fond des bois.

Présentation de l'ensemble du projet par Laurance Henry le **mardi 22 septembre** à 19h, à La Garance.

Pour rejoindre le « chœur de trouilles », contactez Marie Gillard (04 90 78 64 60 – nomades@lagarance.com) ou Akwaba (04 90 22 55 54 - action@akwaba.coop).

Pierre Courbet, notre ami et fidèle chroniqueur, a été récemment victime d'un sérieux accident de la route, et il n'est pas encore en mesure de nous remettre de nouveaux textes. En attendant un rétablissement que nous espérons complet et rapide, nous proposons à nos lecteurs l'un de ses poèmes publié dans un précédent BM.

Li bèuta de toujours

Fai siessanto an à l'oura d'encuei Que m'ère asseta dins moun fautuei Pèr uno serrado dóu mes de mai Acabado mis ouro de travai Tras qu'urous de me pausa E sènso arresta de bada. Mai m'arribo proun souvent de parti E bèn segur, sènso trop m'alesti; Fiéu de pacan nasquère Pèr sèmpre lou restère Vengu pèr cop d'astre castèunòuven Siéu tras qu'urous à tout moumen De barrula dins lou camp A grand o pichot pas Sieu sèmpre lèst pèr reparti Sènso grand siuen pèr m'alesti D'en aut, d'en bas, dins li camp. Partènt dóu planestèu de Caucabèu Qute tèms que siegue laid o bèu E ié barrule d'en tout las ; Bade d'abord lou mounumen Coumo se n'en faguè toustèms Passat la draio dóu cementèri Jamai las e sèmpre lèri Countunie sènso m'alassa de camina Emé li bousquet d'un coustat E lou vignarés sus lou plat; Me vaqui au mai bèu dóu platèu E reste agui tout badarèu Davans li lausié arrenguera; E siéu aqui coumpletamen ensourcela De pousqué vèire la naturo que me souris. E me vaqui bèn liuen d'aquest jardin S'atrobo aqui un autre païsage Em'un tout autre visage Uno naturo à l'abandoun Emé au caire un bastidoun. M'arreste aqui pèr encuei Suffis pèr au jour d'uei.

Les beautés de toujours

Il y a soixante ans aujourd'hui Que je m'étais assis dans un fauteuil Par une soirée du mois de mai Une fois mon travail achevé Très heureux de me reposer Et de rêvasser sans arrêt. Mais il m'arrive souvent de partir Bien sûr, sans trop y réfléchir; Fils de paysan je suis né Et pour toujours le suis resté Devenu castelnovin par amour Je suis heureux toujours De flâner dans la campagne A grands ou petits pas Toujours prêt à repartir Sans grand soin pour me vêtir En haut comme en bas, dans la campagne. En partant du plateau de Campbeau Que le temps soit laid ou beau Je vagabonde un peu partout ; J'admire en premier notre monument Comme il s'en fit dans le temps Je passe le chemin du cimetière Toujours en forme et jamais las Je continue de marcher Avec les bosquets d'un côté Et les vignobles dans la plaine; Me voici au plus beau du plateau Et je reste là admiratif Devant les lauriers alignés; Je suis complétement ensorcelé Par cette nature qui me sourit. Et puis me voici bien loin de ce jardin Il y a ici un autre paysage Avec un tout autre visage Une nature à l'abandon Avec au bout un grand cabanon. Je m'arrête là pour l'instant Cela suffit pour aujourd'hui.

Pèire Courbet, de Castèunou

FOYER RURAL

Participation au Forum des Associations Samedi 5 septembre - 9h/12h, Place de la Poste

Les activités reprendront le lundi 14 septembre.

Ateliers proposés :

Activités pour Tous : Anglais - Bridge (initiation) - Couture - Cuisine (enfants 6-11 ans) - Club Photo numérique - Danse Traditionnelle - Décoration - Création d'objets - Gym d'entretien / Body gym - Randonnée pédestre - Sophrologie - Yoga

Musique: Eveil musical (enfants 4-5 ans)
- Accordéon — Batterie — Piano - Guitare,
Basse - Musiques Actuelles Groupe - MAO
(Musique Assistée par Ordinateur)
Renseignements au bureau du Foyer au 04
90 22 12 63.

Permanence tous les mercredis de 9h à 12h.

Le programme détaillé des activités - Edition Septembre 2015 (tarifs, horaires...) sera disponible lors de la journée des associations», et dès la rentrée au bureau du Foyer, à la Bibliothèque, à la Mairie, et dans les commerces...

Danse traditionnelle

Vendredi 25 septembre à 19h, au Château de la Chapelle (gratuit et ouvert à tous). Renseignements auprès de Mireille au 04 90 22 04 42.

Randonnée

Les randonneurs du foyer vous proposent de les accompagner sur les traces de Stevenson le week-end du 10/11 octobre.

Hébergement prévu à Anduze en demi-pension pour 39€/adulte. Réduction aux enfants de moins de 16 ans.

N'hésitez pas à vous inscrire au plus tôt. Pour tout renseignement : Anne et René 04 90 22 16 83